

Hommage à un Grand Homme



L'œuvre de Jérôme Quiot restera gravée dans la mémoire de notre collectif, tant son ambition pour nos appellations était noble et fructueuse. C'est pourquoi nous avons souhaité lui consacrer ce livret, rappelant l'homme qu'il était et les actions qu'il a menées.



Il n'appartient qu'à nous
tous de continuer le travail
qu'il avait entamé, et
qu'il faisait il y a encore
quelques jours seulement 

Florence Quiot

30 novembre 2018

Ce livret édité par le Syndicat des vignerons des Côtes du Rhône a été réalisé par Sylvie Reboul. Les citations reprenant les propos de Jérôme Quiot sont, pour la plupart, extraites des (nombreux) éditoriaux qu'il a rédigés pour « Le Vigneron des Côtes du Rhône ».

Certains textes sont par ailleurs extraits du discours « L'Hommage à un Grand Homme » lu lors des Conseils d'administration d'Inter Rhône (7 décembre 2018) et du Syndicat des Côtes du Rhône (20 décembre 2018).

© Photo Couverture : M. Flamand (Vin-O-Monde).

© Photos intérieures : Le Vigneron des Côtes du Rhône, Inter Rhône, Université du Vin et Famille Quiot.



Avec Michel Bernard, son ami, les échanges étaient sincères et profonds. « Parfois, on faisait semblant de s'envoyer des vanes en public, puis on rigolait sous cape comme des bossus ! ».



En décembre 2009, Jérôme Quiot était présent au Congrès des Côtes du Rhône qui a porté Philippe Pellaton à la présidence du Syndicat général. En 38 ans de dévouement au service de la viticulture, il a occupé les plus hautes fonctions : président de la Fédération des producteurs de Châteauneuf du Pape (1985 à 1994), du

Michel Bernard :

Durant les obsèques, son ami et complice de toujours, Michel Bernard, lui a rendu un bel hommage, rappelant quelques traits de sa personnalité et son action au service du collectif.



Jérôme était ce qu'on appelait au XVII^e siècle un « Honnête Homme », c'est-à-dire un homme agréable et distingué par les manières comme par l'esprit.

Il avait aussi infiniment d'humour.

On avait pris l'habitude depuis longtemps de se livrer à des joutes oratoires qui nous amusaient, d'autant plus que ceux qui y assistaient pour la première fois pouvaient se demander s'ils étaient tombés chez des fous.

Quelques mots caractérisent Jérôme à mes yeux. Une grande culture d'abord.

Des études classiques et une passion pour la lecture lui permettaient de posséder un grand esprit de finesse, dont il se servait pour discerner, dans toutes les situations, les éléments importants des problèmes et de leurs solutions, avec clairvoyance et subtilité.

Il avait aussi une intelligence vive, mais n'était peut-être pas toujours docile.

C'est sans doute pourquoi, après s'être inscrit à la

Faculté de Droit d'Aix en Provence, il reconnaissait lui-même qu'il n'avait pas beaucoup usé les bancs de salles de cours.

Cela ne l'empêchait pas d'être un éminent connaisseur en matière juridique et un extraordinaire chef d'entreprise.

C'est qu'il mettait toute la rigueur nécessaire lorsqu'il entreprenait quelque chose.

C'est pour cela que tout échange avec Jérôme était enrichissant car il était impossible de céder à la facilité.

Sa colère pouvait être forte

Il y avait aussi du panache chez Jérôme. Dans un autre siècle, il aurait été un redoutable bretteur.

Autant il était capable d'une courtoisie parfaite, autant il ne supportait pas qu'on bafoue les règles et les principes auxquels il était attaché, ou tout simplement le bon sens.

Dans ces situations il ne mettait pas trois heures à faire connaître sa désapprobation, quel qu'ait été son

Jérôme Quiot est décédé
le 25 novembre 2018.

Ses obsèques
ont été célébrées

le 30 novembre 2018

à Châteauneuf du Pape.



Syndicat des Côtes du Rhône (1987 à 1995), de la Fédération des AOC du Sud-Est (1989 à 1996), de la Confédération nationale des AOC (1992 à 1994), du Comité vins de l'Inao (1994 à 2000), d'Inter Rhône (1996 à 2002), du Comité national des Interprofessions (2002 à 2005) et de l'Université du vin de Suze la Rousse (2002 à ce jour).



Pour la sortie du Côtes du Rhône primeur, il faisait volontiers le tour des caves. Ici, en 1996, avec Francis Fabre, André Chinieu et Christian Paly. Avant tout vigneron, c'était un vrai meneur d'hommes sachant

écouter, déléguer, responsabiliser ses collaborateurs, en privilégiant toujours l'esprit d'équipe. Il se distinguait par une droiture personnelle et une élégance de comportement.

« À mon ami, mon complice »

interlocuteur, et sa colère pouvait être d'autant plus forte si celui-ci était réputé puissant. Jérôme était capable de n'avoir peur de personne.

Tout cela faisait de Jérôme ce leader, c'est-à-dire celui qui risque ce que les autres ne veulent pas risquer, ou qui accomplit volontairement pour les autres les actes difficiles ou dangereux.

Ce ne sont là que quelques-unes des qualités qui contribuaient au charisme de Jérôme, ce charisme qui l'a amené à avoir de plus en plus de responsabilités en sus de son entreprise.

Ces dernières années, il avait décidé de consacrer plus de temps au développement du domaine familial. Comme à son habitude, il avait mis en place la meilleure organisation possible et il se félicitait de la venue de Florence et de Jean-Baptiste auxquels il avait attribué de grandes délégations.

Il était cependant resté très actif au sein d'Inter Rhône, assurant une mission d'audit interne avec un petit groupe de personnes réputées être des «sages». Il était également président de l'Université du vin

de Suze la Rousse depuis quinze ans. Elle avait beaucoup d'importance pour lui et il nourrissait beaucoup de projets pour son développement.

Il devait hier présider une réunion de travail au sujet de ces projets.

Pour moi, c'était un vrai ami, un complice.

Nos échanges étaient sincères et profonds.

Dans nos engagements publics, nous nous étions toujours mutuellement soutenus.

Nous discutons souvent aussi de nos projets personnels.

Il me disait son affection pour vous, Geneviève, Florence, Jean-Baptiste et toute votre famille.

Il me disait ce que lui coûtait toutes ces absences qu'il vous imposait par son dévouement au Bien public.

Nous étions redevables à Jérôme mais nous le sommes aussi à votre égard.

Soyez assurés de tout notre soutien.





Alors qu'il confessait avoir « peu usé les bancs de la Faculté » dans sa jeunesse, Jérôme Quiot reprit le domaine familial du Vieux Lazaret, à Châteauneuf du Pape, et devint le président de la Fédération des vignerons en 1985. Son intelligence, ses compétences techniques et juridiques impressionnèrent Jacques Mesnier qui cherchait un successeur à Gustave Aybram à la tête du Syndicat général des vignerons réunis des Côtes du Rhône.



L'accroissement du revenu des vignerons des Côtes du Rhône ne passera pas par l'augmentation des volumes mais par la qualité et la notoriété
(novembre 1987)



Pour célébrer sa réunification après quinze ans de scission, le Syndicat général organisa les 13 et 14 novembre 1987 un Congrès qui devait fixer les grandes orientations à venir. Michel Noir, ministre délégué auprès du Commerce extérieur, y participa et le journaliste Jean Claude Bourret anima les débats.

De ce Congrès naquit un nouveau décret pour les Côtes du Rhône, la mise en œuvre d'une « réserve qualitative » et, d'une façon générale, une politique ambitieuse visant à rehausser la qualité, l'image et la notoriété des Côtes du Rhône.

Le grand syndicaliste, meneur

Jérôme Quiot était un leader, c'est-à-dire celui qui risque ce que les autres ne veulent pas risquer, ou qui accomplit volontairement pour les autres les actes difficiles ou dangereux.



« Nous n'admettrons pas un tracé qui mutile notre vignoble » scanda Jérôme Quiot au printemps 1990, alors que la nouvelle ligne TGV menaçait près de 1000 ha de Côtes du Rhône. De nombreuses opérations médiatiques furent organisées comme à Domazan, en mai 1990. Le combat fut finalement gagné grâce à la mobilisation des vignerons et à des élus proches de François Mitterrand, tels Henri Michel ou Guy Penne, qui surent convaincre le président de préserver le vignoble.



ES VIGNERONS
S DU RHONE

FOIRE aux VINS de VINSOBRES



Tout au long de son mandat, Jérôme Quiot resta connecté avec « sa base », participant à de nombreuses assemblées générales, inaugurations, fêtes des vins... Ici à l'assemblée générale du syndicat local de Pont Saint Esprit, en avril 1987 et lors de la Foire de Vinsobres, en mars 1988.

d'hommes



Le Syndicat général est un endroit où l'on joue un rôle important dans la région. Je partirai avec regret et nostalgie, car il m'aura beaucoup marqué, m'étant très souvent retrouvé en totale synergie avec le personnel administratif et le conseil d'administration ”
(décembre 1995)

Début 1994, l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) annonça son intention d'installer un « laboratoire » dans le but de stocker, à terme, des déchets nucléaires à très grande profondeur, sur le site de Marcoule. L'enquête publique démarra au printemps 1997. Jérôme Quiot, président d'Inter Rhône et Christian Paly, qui avait pris sa suite au Syndicat général, menèrent un véritable combat de titan pour s'opposer à ce projet. En juillet 1998, lors d'une manifestation, ils forcèrent le barrage de CRS pour rencontrer le préfet de Vaucluse. Devant l'ampleur de la mobilisation, l'Andra fut contrainte de renoncer à son laboratoire.



Durant son mandat au Syndicat des Côtes du Rhône, Jérôme Quiot s'appuya beaucoup sur Jacques Mesnier (à gauche) pour les sujets juridiques et réglementaires, Max Aubert pour la promotion et sur son directeur, Francis Fabre. Il avait également beaucoup d'estime pour Gérard Pierrefeu. « Nous leur devons immensément car ils ont fait preuve d'un dévouement à toute épreuve ».



Les 100 ans de la naissance du Baron Le Roy furent célébrés en grande pompe en avril 1991 par le Syndicat général et la Fédération des vignerons de Châteauneuf du Pape. Pour l'occasion, le « Plus grand verre de vin du monde » fut fabriqué par Saint-Gobain et chaque responsable syndical y versa une bouteille de son vignoble, en signe d'unité.



En 1996, Christian Paly devint président du Syndicat des Côtes du Rhône tandis que **Jérôme Quiot** succéda à Gérard Pierrefeu à la tête de l'Interprofession. Guy Farget présidait le Syndicat des négociants.



Durant son mandat, avec l'appui précieux de son directeur Emmanuel Drion, il transforma le sigle CIVCRVR en Inter Rhône, inaugura l'Institut rhodanien, créa les premières Rencontres rhodaniennes, fit adhérer 5 nouvelles appellations, installa une Maison des vins à Tournon, mit en place le Suivi aval qualité et lança, en 2001, la première édition de Découvertes en Vallée du Rhône.



L'Interprofession doit aller encore plus vite, encore plus loin. ”
(avril 1999)



Élisabeth Guigou, ministre des Affaires européennes, inaugura la nouvelle Maison des vins d'Avignon, le 6 septembre 1991. Ce fut une véritable consécration pour les appellations rhodaniennes et le président de l'Interprofession, Gérard Pierrefeu.



Une immense ambition



En janvier 1997, **Jérôme Quiot** emmena les responsables d'Inter Rhône à Londres pour prendre conscience de la réalité du marché des vins, très concurrentiel. En mai, l'Interprofession lança sa nouvelle campagne de publicité : « Think red, think Côtes du Rhône » dont les retombées furent immenses.



“

L'origine ne suffit plus.
Il faut y ajouter la qualité ”

(février 2002)

■ Son ambition était d'amener la notoriété des Côtes du Rhône au niveau de celle de Bordeaux ou de la Bourgogne. Un pari qui s'est avéré gagnant.

Alors qu'il présidait le Comité national de l'Inao, **Jérôme Quiot** réussit à faire classer en AOC la vigne que les Compagnons des Côtes du Rhône avaient plantée au pied du Palais des Papes, sur le toit de l'Espace Jeanne Laurent ! Avignon devint officiellement la capitale de l'appellation sous l'impulsion de Max Aubert et surtout de son fils, René.



pour les Côtes du Rhône

« Aujourd'hui, je prends le temps de la réflexion, tout en me consacrant à mon entreprise qui connaît une incroyable progression ». En mars 2002, **Jérôme Quiot** céda la présidence d'Inter Rhône à un négociant, Michel Bernard, alors que le vignoble rhodanien était l'un des seuls à ne pas avoir sombré dans la crise. Il y entra de plein fouet l'année suivante, après une récolte catastrophique, et y resta durant dix longues années. →

“

On doit toujours avoir à l'esprit la question suivante : la décision prise va-t-elle permettre d'accroître la notoriété ou de faire vendre le vin de l'appellation concernée ? ”

(mai 1996)

Visionnaire

Travailleur acharné, précis dans ses dossiers, clairvoyant et orateur hors pair, il fut un visionnaire de l'évolution de la filière viticole française et plus particulièrement rhodanienne.

“

Les contrôles sont la garantie que le nom de l'AOC qui est utilisé n'est pas bafoué et que la propriété collective est respectée”

(octobre 1994)



Succédant à Jean Pinchon à la tête du Comité national vins de l'Inao début 1994, **Jérôme Quiot** rejoignit ainsi la destinée du Baron Le Roy. D'emblée, il afficha sa volonté de se préoccuper de l'économie des AOC et organisa, dès février 1995, une réunion décentralisée à Londres. Le constat fut sévère : qualité hétérogène des vins, étiquetage complexe, concurrence féroce, prix des AOC parfois inférieur à celui des vins de pays...



Après la Loi Evin, votée en 1990, les politiques de santé publique continuèrent à stigmatiser le vin, allant même jusqu'à faire l'amalgame entre producteurs de vin et trafiquants de drogue. **Jérôme Quiot** monta très souvent au créneau auprès des hommes politiques et des ministres pour défendre les vignerons.

“

À travers l'ordre moral qu'il [Claude Evin] veut instaurer, il nous interdira de faire l'amour à cause du sida et fera inscrire sur les dessous féminins « À consommer avec modération »

(octobre 1990)

”



Sous l'impulsion de **Jérôme Quiot**, l'Inao adopta en décembre 1999 une charte pour le respect de l'environnement commune aux AOC viticoles. En janvier 2000, il ne fut pas reconduit à la présidence de l'Inao au profit de René Renou et en garda une certaine amertume.

De grands bouleversements se préparaient, notamment la réforme des AOC avec la mise en œuvre des Cahiers des charges et l'indépendance du contrôle. Il fallut néanmoins attendre 2017 pour que l'on parle - enfin - de Mesures agro-environnementales pour les AOC.

sur l'Europe et les AOC



Pour faire avancer ses dossiers, **Jérôme Quiot** avait su créer un réseau d'hommes politiques et de hauts fonctionnaires, tout en restant connecté avec sa « base » vigneronne. À l'Université du vin, en avril 1999, il invita les responsables de la DGCCRF, Dominique Filhol (Chef du Bureau Vins) et Jérôme Gallot (Directeur général), à échanger sur les pratiques œnologiques, le Suivi aval qualité, l'étiquetage...



Au moment du vote de Maastricht, nous avons dit à nos politiques : Une Europe sans rapprochement des charges sociales et des coûts sociaux ruinera la viticulture française (...). Est-il normal que la baisse de la production de vin en France soit compensée par le chemin inverse dans d'autres pays (Allemagne, Australie, USA...) ?

(février 1993)



Le 12 décembre 1996, le ministre de l'Agriculture, Philippe Vasseur, lui remit les insignes de Chevalier du Mérite national. Pourtant, **Jérôme Quiot** n'a jamais été tendre avec les hommes politiques. Ainsi, dès 1992, critiquant la multiplication des textes réglementaires, il proposait d'instaurer un « permis à points » pour les ministres : « Après 6 erreurs, interdiction de faire partie du gouvernement. Une seule question, arrivera-t-on encore à former un gouvernement ? ».



Le 27 mars 2002, Marie Josée Roig lui remit les insignes de Chevalier dans l'Ordre national de la Légion d'honneur. « Les coups ne lui font pas peur et il les rend bien ! déclara son ami Michel Bernard. Ses propos directs, son franc-parler à l'égard des puissants et son refus de la compromission lui ont parfois valu des coups de poignard dans le dos. Mais il a véritablement fait bouger des montagnes ».

“

Jérôme Quiot
était la fondation
robuste, ancrée
dans l'Histoire,
sur laquelle
on bâtit l'avenir

Philippe Pellaton
(décembre 2018)

”



Le 22 septembre 1992, un déluge s'abattit sur le vignoble rhodanien, provoquant de terribles inondations. Dès le lendemain, Jérôme Quiot et Francis Fabre se rendirent sur place et organisèrent des opérations de solidarité pour aider les vignerons sinistrés. Ici le lavage des bouteilles au Château du Trignon, à Gigondas. Un domaine qu'il acheta quelques années plus tard.

Un homme **généreux**



Jérôme Quiot avait beaucoup d'humour et une grande culture. Il se pliait volontiers à la rédaction des éditoriaux du « Vigneron » dont on voit ici une partie du Comité de rédaction au début des années 1990 : de gauche à droite, Pierre Charnay, Jean Bergougnoux, Lydie Serre, Bernadette Lember, Paul Chauvel et Francis Fabre.

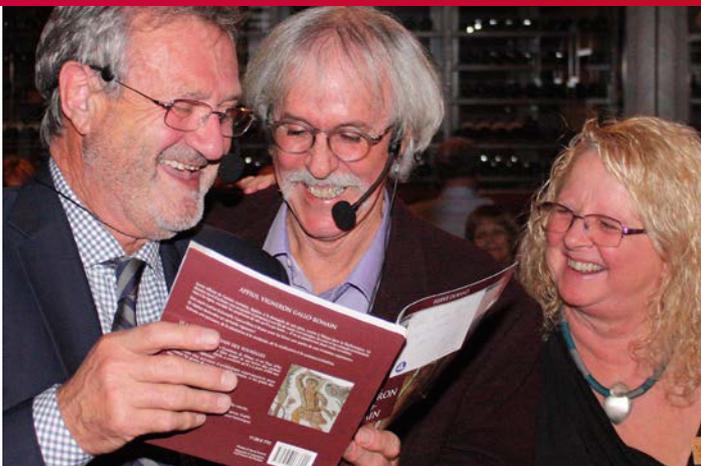
En 2002, il prit la suite de son ami Max Aubert, décédé quelques mois plus tôt, à la présidence de l'Université du vin. « Sur le plan humain et intellectuel, c'est une manière agréable de poursuivre ma réflexion ». Début novembre 2018, il signait avec le directeur de Certipaq, Loik Gallois (photo), un protocole d'accord sur des formations avant de célébrer, le 22 novembre, les 40 ans de l'Institution.





Jérôme Quiot était un homme agréable, distingué et attentionné, par les manières comme par l'esprit. Doté d'une grande culture, il avait aussi beaucoup d'humour.

et attentionné



Sans cesse à l'étranger, il avait fait de l'exportation son credo, sa priorité et l'axe majeur du développement de son entreprise. En octobre dernier, il était encore au Québec, avec le président du Club Vin-o-monde, Michel Flamand et sa complice Sylvie Grenier.



« À elle la croix, à moi la bannière » disait-il en plaisantant à propos de Geneviève, son épouse, culpabilisant de l'avoir laissée souvent seule « faire bouillir la marmite et élever les enfants ». Il était vraiment heureux que Jean-Baptiste et Florence aient rejoint l'entreprise familiale.